

Inf'Eaux 22

Bulletin mensuel d'information
du Département des Côtes d'Armor
sur la situation de la ressource en eau

Toutes les données
de qualité d'eau issues
du réseau départemental
sont consultables sur
https://urls.fr/E_2QtP



« Le vivant n'est pas une
petite chose fragile mais un
allié ».

Baptiste Morizot

Bords de Rance - Guenroc

Info et agenda

Enquête sur l'implication des collectivités dans la mise en œuvre des SAGE et de l'eau, un diagnostic pour une amélioration de la gouvernance de l'eau sur la base de retours d'expérience: https://urls.fr/xthxH_



Avril 2026 en résumé

- Un début de printemps excessivement sec et des niveaux d'eau, rivières et nappes **en baisse**
- Des teneurs en **nitrate**s stables, par l'absence d'entraînement des sols vers les cours d'eau
- **Zoom** en fin de bulletin sur les derniers chiffres de vente de produits phytosanitaires, panorama des résultats 2025 dans les rivières et politique de renforcement de la protection des captages vis à vis des polluants, notamment des pesticides

Un projet zéro phyto 2040 à Kerné-Uhel pour garantir la potabilité de l'eau à long terme.

Le Syndicat d'eau de Kerné-Uhel (SMKU), lauréat de l'appel à projet Zéro Phyto lancé par la Région pour mettre en œuvre une stratégie concertée de sortie de l'usage des pesticides : <https://urls.fr/r20xEU>

S'organiser et se structurer pour lutter contre les pollutions : le

retour d'expérience de Saint-Brieuc
Armor Agglomération

Le 11 juin 2026 de 9h30 à 16h30 à

Saint-Brieuc: Inscriptions: <https://urls.fr/7oNPIP>

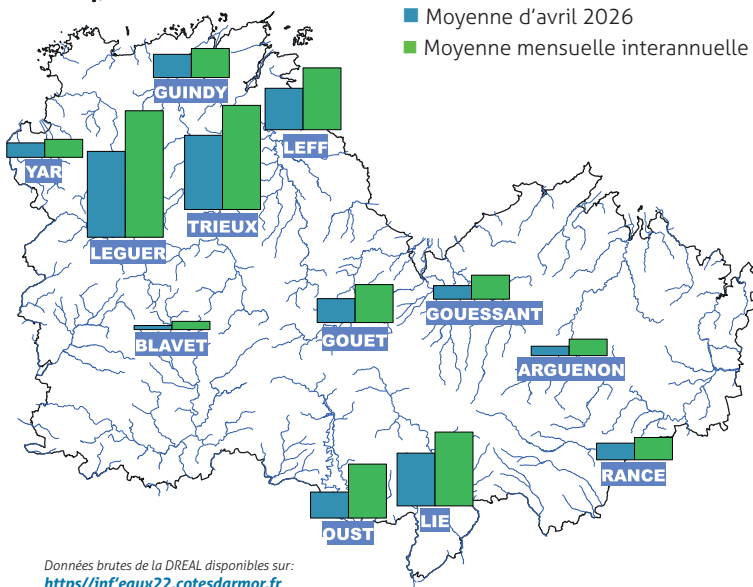


Météo et précipitations

Débits des rivières

Débits en l/s

■ Moyenne d'avril 2026
■ Moyenne mensuelle interannuelle



Données brutes de la DREAL disponibles sur:
<https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr>

Des cumuls dérisoires de pluie

Le manque de pluie déjà constaté en mars s'est amplifié en avril. Avec seulement 8 mm à St-Brieuc et Caulnes et un maxi de 19 mm à Rostrenen. Le déficit d'eau oscille entre 75 à 90 %. Suite à un hiver historiquement pluvieux, le retournement de situation est surprenant.

Pluviométrie de janvier 2026

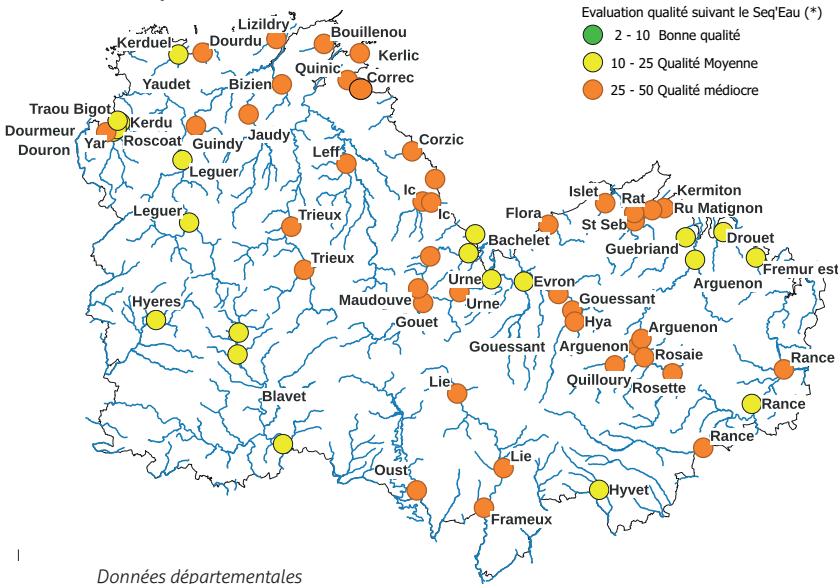
Pluie en mm	Rostrenen	La Roche-Jaudy	Trémuson	Quintenic	Merdrignac
du 1 ^{er} au 10	4	5	2	4	3
du 11 au 20	11	4	5	5	7
du 21 au 30	4	1	1	3	0
Cumul du mois en mm	19	9	8	12	10
Rapport à la normale	<< normale	<< normale	<< normale	<< normale	<< normale

Avec le manque de pluie et le développement végétatif hydrophage, **les rivières ont perdu 50 % de leur débit**. Le déficit est de 30 % pour la saison, identique à l'an passé à la même époque. En l'absence de pluies efficaces, les réserves souterraines, de faibles dimensions dans notre région, baissent de niveaux (Info BRGM). Avec le réchauffement climatique, c'est cette tendance de « vidange » plus précoce dans l'année des nappes phréatiques qui est constatée, **laissant craindre un étiage possiblement sévère**. La météo pluvieuse du mois de mai vient cependant contredire la tendance.

Teneurs en avril 2026

Evaluation qualité suivant le Seq'Eau (*)

- 2 - 10 Bonne qualité
- 10 - 25 Qualité Moyenne
- 25 - 50 Qualité médiocre



Données départementales

(*) Seq'Eau: Système d'évaluation de la qualité des cours d'eau. Evaluation choisie préférentiellement à l'évaluation de la Directive Cadre Européenne Grille d'évaluation plus fine

Les nitrates dans les rivières

Sans pluie, pas d'évolution des teneurs

La météo très sèche a limité l'entraînement des nitrates contenus dans les sols. Conséquence : peu de variation des teneurs et une moyenne stable à 28 mg/l sur les 70 points de mesure par rapport au mois précédent.

30 % des cours d'eau ont des teneurs en dessous de 25 mg/l quant 70 % sont entre 25 et 50 mg/l dont une majorité à moins de 30 mg/l. Les teneurs les plus fortes à près de 45 mg/l sont sur le Lizildry, le Hya et le Kerlic, la Rosaie et le Bouillenou.

Un point d'actu sur les surfaces d'algues vertes

En ce début de printemps, suite à un survol des baies bretonnes le 18 avril dernier par le CEVA : un démarrage tardif et des développements encore limités, du fait de houles très dispersives cet hiver mais une **présence importante d'algues brunes Ulvaria**, concurrente de l'algue verte *Armoricana* à St-Michel en Grève et de nombreux fragments d'ulves en croissance en baie de St-Brieuc.

Nos résultats nitrates sont disponibles sur
<https://inf'eaux22.cotesdarmor.fr>

Résultats de mars 2026¹

Présence de quelques herbicides et de nombreux produits dégradés qui en découlent

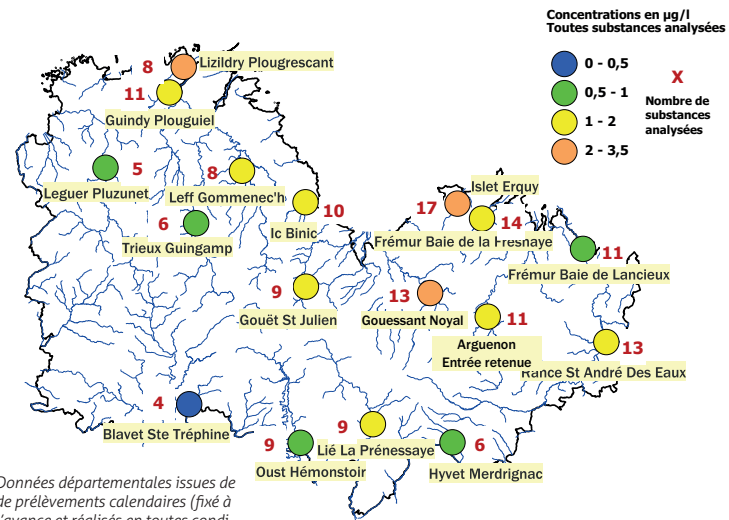
Sur 18 rivières observées, 24 substances sont totalisées dont 3 produits actifs.

Ces 3 produits sont des herbicides retrouvés ponctuellement dans quelques rivières : le **bentazone** dans le Frémur à Hénanbihen, le **fluoxypyr** dans la Rance et le **chlortoluron** dans l'Islet dont on relèvera la forte teneur de 0,23 µg/l.

Le plus grand nombre de substances dits « métabolites », comme chroniquement observés, sont des produits transformés après leur utilisation sur les cultures, au contact de l'air, des sols et de l'eau. (cf aussi le bilan pesticides de l'année 2025 en dernier page).

L'Islet détient la plus forte teneur, toutes substances confondues, de 2,79 µg/l suivi du Gouessant (2,49 µg/l).

¹ Décalage de communication lié au décalage de traitement des analyses pesticides en laboratoire.



Nos résultats pesticides sont disponibles sur <https://infeaux22.cotesdarmor.fr>

Des ventes de pesticides à nouveau en hausse

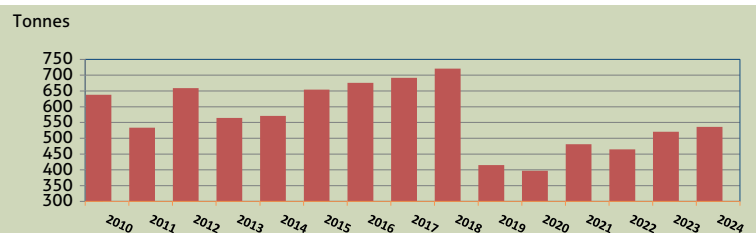
Bien que les ventes aient considérablement baissées en 2019 suite à l'augmentation de la redevance pour pollution diffuse, les chiffres de vente des pesticides augmentent ces dernières années. La **progression constatée est liée en majorité à la vente de certains produits, utilisés principalement sur culture de céréales**. En exemple, les ventes de **prosulfocarbe** sont passées de 35 à 66 tonnes en Côtes d'Armor entre 2020 et 2023, de 26 à 53 T pour le **s-métolachlore** ⁽¹⁾, de 17 à 41 T pour le **dimethenamide-p**, selon la **BNVD**, source officielle de ventes des pesticides. Certains **fongicides** tels que le **prothioconazole** et le **tébuconazole** sont aussi **en augmentation** (13 à 22 T. entre 2020 et 2023). La **première substance** vendue reste toujours le **glyphosate** avec 104 T, quantité relativement stable depuis 2020.

Par ruissellement et lessivage des résidus contenus dans les sols, ce sont ces substances actives et dégradées (métabolites) que l'on mesure dans les rivières auxquelles s'ajoutent des produits plus anciens mais très résistants dans l'environnement.

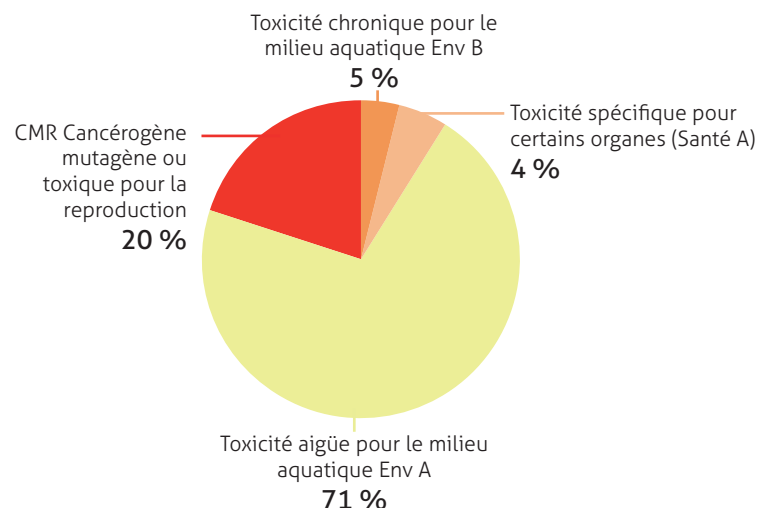
Dans le classement des produits ⁽²⁾, il faut souligner le **retrait progressif des produits** les plus dangereux classés **Cancérogène Mutagène** et **Reprotoxiques** dits **CMR** depuis 2015 mais **beaucoup** de ceux actuellement vendus et employés sont **classés EnvA** ⁽³⁾ considéré **dangereux pour l'environnement (76 % en Côtes d'Armor)**.

A noter aussi que les **substances de biocontrôle** gagnent de plus en plus de terrain. Les huiles de vaseline ou de paraffine, insecticides utilisés sur la culture de pomme de terre sont en progression de 9T à 15 T de 2020 à 2023 dans le département ainsi que le soufre, aux propriétés fongicides (9,4 T), en proue de ventes de ces biocides.

Évolution des ventes de produits phytosanitaires en Côtes d'Armor



Classification en terme de toxicité des substances vendues en 2023 en Côtes d'Armor



(1) **S-métolachlore** désormais interdit d'utilisation depuis sept 2024

(2) C'est l'**ECHA** (Agence européenne des produits chimiques) qui a la charge de ce classement.

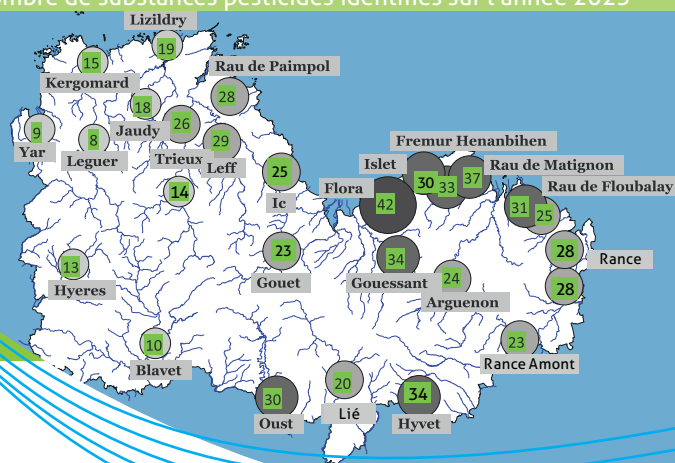
(3) Env A: toxicité aiguë pour le milieu aquatique de catégorie 1 ou toxicité chronique pour le milieu aquatique de catégorie 1 ou 2

Focus territorial

Zoom sur les pesticides retrouvés dans les rivières costarmoricaines.

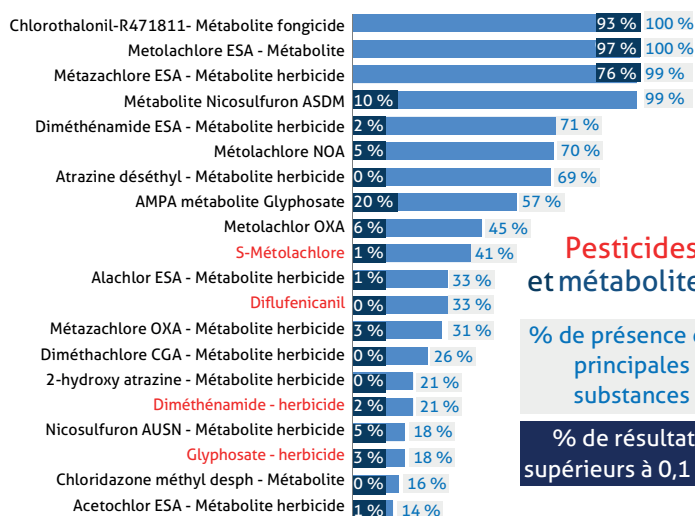
Bilan 2025 du suivi réalisé par le Département et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

La liste des substances retrouvées dans les rivières est importante. Elle est due à l'entraînement des produits actuellement utilisés en agriculture, qui s'ajoutent à ceux plus anciens continuant à être diffusés dans l'environnement longtemps après leur utilisation, sous des formes transformées dits « métabolites ». 124 produits ont été identifiés en 2025 sur l'ensemble des 33 cours d'eau prélevés par le Département et l'Agence de l'Eau.



Résultats à partir de prélèvements réalisés par le Département et l'Agence de l'Eau selon le protocole calendaire

Top 20 des substances les plus présentes dans les rivières



Pesticides et métabolites

% de présence des principales substances

% de résultats supérieurs à 0,1 µg/l

Les rivières sont exposées à 23 substances en moyenne sur l'année mais la contamination est plus ou moins forte selon les cours d'eau et l'occupation des sols des bassins versants (8 substances sur le Léguer/ 42 sur le Flora pour les extrêmes /voir aussi les bilans pesticides des années précédentes pour une vue sur d'autres rivières : <https://urls.fr/RkC6VY>). Les herbicides utilisés sur les cultures de maïs/céréales/protéagineux ainsi que les substances issues de leur dégradation (métabolites) sont les produits les plus présents (S-métolachlore, diméthénamide-P, diflufenicanil, prosulfocarbe ...). On retrouve aussi le produit dérivé du chlorothalonil, fongicide interdit depuis 2020 dans la totalité des cours d'eau ainsi que le glyphosate et son produit dérivé, l'ampa, dans 58 % pour ce dernier.

Par leur omniprésence et leur teneur non négligeable, ces quelques substances participent grandement à la pollution chronique des rivières. 95 % des rivières dépassent le seuil de 0,5 µg/l ; 70 % mesurent des taux supérieurs à 1 µg/l et quelques unes sont, de manière régulière, au-delà de 2 µg/l (Flora, Islet, Rance, Frémur Ouest, Gouessant).

La présence de ces substances n'est pas sans conséquence sur la vie aquatique et présentent aussi un risque pour la ressource en eau potable, nécessitant des équipements et réactifs de plus en plus onéreux pour traiter l'eau. C'est dans ce contexte et au vu de l'abandon de nombreux captages les décennies précédentes que la protection de l'eau pour l'eau potable est devenu un sujet extrêmement prégnant, cumulée aux effets du dérèglement climatique.

Une politique nouvelle de protection renforcée des captages d'eau a été édifée en conséquence

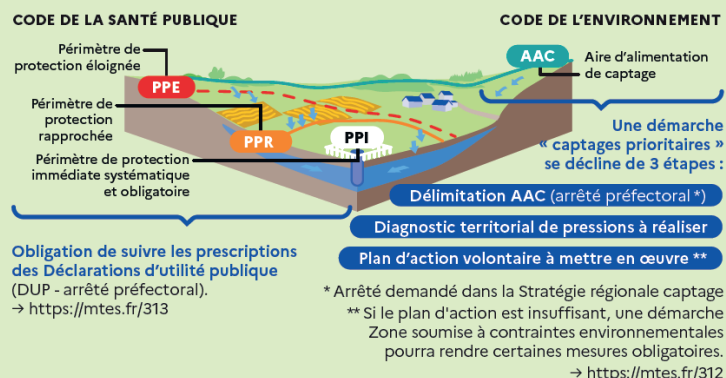
Dans son *Plan Eau et Climat de 2023*, le gouvernement a identifié des captages stratégiques et prioritaires et des captages dits « sensibles » en termes de Nitrates et Pesticides ⁽¹⁾.

Décliné à l'échelle départementale, une *stratégie actualisée* ⁽²⁾ se met en place dont l'objectif premier est le maintien de l'ensemble des captages existants ainsi que la renforcement de la protection d'un bon nombre des 110 sites du territoire (89 en eau souterraine/ 21 en eau de surface). 10 dits « prioritaires » font l'objet de diagnostic des pressions et de plans d'actions visant une protection renforcée. Par ailleurs, 13 périmètres de protection sont en cours de révision par les collectivités Maîtres d'Ouvrage afin de renforcer les prescriptions et améliorer la qualité des eaux brutes. 3 périmètres ont été revus par de nouveaux arrêtés préfectoraux en 2025.

⁽¹⁾ Critères d'identification précis en attente de publication : <https://urls.fr/csp1PA>

⁽²⁾ Rapport MISEN 2025 : <https://urls.fr/Eg8Kb4>

DISPOSITIFS DE PROTECTION ET DE PRÉSERVATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES CAPTAGES



DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR
Direction de l'Environnement
9 place du Général de Gaulle
CS 42371
22023 SAINT-BRIEUC CEDEX 1
Tél. 02 96 62 27 10 / 02 96 62 27 52

Ce document est téléchargeable sur cotesdarmor.fr rubrique Environnement > L'eau

Côtes d'Armor le Département

